



Problème de construction sur mur mitoyen

Par **joelle**, le **05/08/2010** à **03:27**

Bonjour, mon voisin a agrandi sa maison en faisant reposer le toit de son agrandissement sur notre mur mitoyen. Or il a rehaussé celui ci de la hauteur de 3 parpaings. Je lui ai demandé de bien vouloir faire un enduit sur la partie rehaussée. Il m'avait dit que les ouvriers allaient venir, or rien n'a été fait et il doit signer à la fin du mois la vente de sa maison. D'autre part, lors de l'orage qui a eu lieu le 14 juillet, la pente du toit donnant sur ce mur a provoqué une inondation chez moi, ma maison se trouvant en contre bas . rnQue puis je faire? Quelle démarche entreprendre pour qu'il enduise le mur afin que ce soit esthétique vu de chez moi et qu'il trouve une solution pour évacuer l'eau de son toit sans que cela déborde dans ma cour? rnMerci de me répondre, je n'ai pas beaucoup de temps avant qu'il vende sa maison et qu'elle change de propriétaire.

Par **jeetendra**, le **05/08/2010** à **10:39**

Bonjour, dans votre cas il faut rapidement faire venir un huissier de justice pour qu'il constate les dégats, délivre une sommation interpellative à votre voisin d'avoir à faire cesser les troubles de voisinage, etc. Cordialement.

Par **joelle**, le **06/08/2010** à **02:14**

Merci de votre conseil. Cordialement. Joelle